

• CFVU du Lundi 07 décembre 2020

•

III.1 Affaires pédagogiques > Contexte et cadre de l'accréditation des masters MEEF (information)

SR = Sylvie Retailleau

ID = Isabelle Demachy

(traité d'abord car les présentateurs ont un comité directeur de l'INSPE ou équivalent juste ensuite)

Voir slides 35-45 du pdf. Modifications des concours. Au moins 800h de cours (hors stages etc)

Allongement de la formation: Concours en M2 au lieu de M1, avec 36 semaines de stage en tiers temps.

Système proposé semble problématique, l'année de concours devient hyper-lourde.

4 Mentions de Master au total. Présentation de la Mention 2 (seule avancée aujourd'hui)

11 Janvier : CFVU spéciale pour l'accréditation MEEF

Pia Henaff-Pineau (élue de l'équivalent UHDE dans le mandat précédent) : à la question de l'équilibre entre stage en situation/ savoirs disciplinaires / savoirs pédagogiques / concours à passer /, sa réponse est la situation se dégrade. Ce qui peut rendre le master MEEF moins attractif et favoriser des stratégies de contournement.

Quelqu'un qui ferait un autre M1 et viendrait en M2-MEEF commencerait par un stage en situation sans avoir effectué un temps de préparation et formation (vu en M1-MEEF).

Sur l'éducation prioritaire, axe de l'INSPE, c'est le fait que tout stagiaire ira faire au moins un stage d'observation en établissement d'éducation prioritaire ou au moins dans un établissement pour laquelle il y a une politique de Ville adaptée, tout cela pour préparer une première affectation éventuellement dans ces établissements prioritaires. (Je rajoute ici dans les notes : l'axe prioritaire est donc de nommer en priorité les nouveaux enseignants en établissement prioritaire ?)

•

I.1: Informations > Informations générales

CIP : Congés d'innovations pédagogiques (dispositif local)

CPP : Congés pour projets pédagogiques (dispositif national)

L'attribution et les principes diffèrent

I.2: Informations > Informations COVID-19 : questions pédagogiques

Appel à des tuteurs pour aider au 2nd semestre, c'est apprécié globalement dans le chat, avec de questions sur la sélection et la formation.

Question MENOUE : Les tuteurs sont payés un peu plus que le SMIC. Dans le diaporama, il y a les termes "contrats simplifiés, et Chèque Emploi Service Universel". Cela cache-t-il une baisse de la rémunération ?

Réponse ID : actuellement, on ne sait rien de plus.

MIS plus bas MOTION

II. 1 Instance CFVU > Approbation du procès-verbal de la CFVU du 2 novembre 2020 (vote)

Adopté à unanimité

II. 2 Instance CFVU > Modalités d'instruction des conventions du périmètre formation, vie étudiante, innovation pédagogique et transverses (information)

L'idée est de répartir les conventions par différents profils.

L'étude se fait en bureau (avec l'aide des Directions, chargées des sujets, qui ont déjà supervisé ces conventions).

Une répartition de ces conventions est faite aux différents élus qui jouent les rôles de rapporteurs.

Les documents sont envoyés comme d'habitude et tout élu peut intervenir.

I.2: Informations > Informations COVID-19 : questions pédagogiques MOTION DISCUSSION

Des élus UHDE ont apporté une motion issues de l'AG du jeudi 03 décembre :

Motion de l'assemblée générale du jeudi 3 décembre appelée par les syndicats Sud, CGT et FSU et portée par des élus de la liste UHDE (FSU, CGT) à la CFVU de l'Université Paris Saclay du lundi 7 décembre 2020

Devant la détresse psychologique des étudiant-es et les grandes difficultés et inquiétudes qu'ils et elles expriment dans les enquêtes locales comme dans les journaux nationaux, nous appelons à une reprise la plus rapide possible des cours en présentiel et à autoriser

dès maintenant le retour des étudiant-es en petits groupes pour du soutien.

Il s'agit aujourd'hui d'une véritable urgence sanitaire.

Cela nécessite des moyens :

- *des moyens humains pour soutenir les étudiant-es lors de leur retour et pour mettre en place un soutien dès maintenant en présentiel ;*
- *des capteurs de CO2 qui permettent d'évaluer la ventilation des locaux et de l'adapter en temps en réel ;*
- *des moyens logistiques pour organiser les emplois du temps et la répartition des salles ;*
- *des moyens pour la restauration collective, par exemple en ouvrant des salles de TD ou autres salles pour que les étudiant-es puissent manger en petits groupes dans des salles qui puissent être aérées.*

Cela nécessite aussi de repenser les examens, soit en terme de contenu, soit en terme de date lorsqu'ils vont porter sur un contenu fait en distanciel.

Il est également important de rappeler à toutes les personnes qui vont étudier les dossiers des candidat-es à leurs formations que leurs conditions d'études, d'examens et leurs modalités de notation auront été exceptionnelles, et donc à évaluer avec la plus grande bienveillance.

Point discuté après l'arrivée d'Arne en séance vers 15h40

Isabelle Demachy indique le travail fait avec les composantes en terme de tutorat complété depuis par les mesures ministérielles et présentées un peu avant.

Présentation des points-clés de la motion par Arne Keller,

SR présente des mesures de CO2 fait par une équipe de recherche dans un des bâtiments, au CESFO et en Lycée (pour le lycée, on voit le rôle de la fermeture de la fenêtre)

Motion :

CO2 : mesure effectuées au 307, au CESFO.

projet en cours entre des matheux et des étudiants en médecine.

Campagne de mesure qui va démarrer pour déterminer les conditions d'utilisation des capteurs

M. Menou (UHDE) : Pas de cadre CFVU quant aux évaluations contrairement au premier confinement.

Serge Edouard CFDT : d'accord avec la première partie de la motion moins avec la seconde partie sur l'évaluation et la bienveillance. Mélange des genres qui diminue la force de la motion.

M. Menou (UHDE) : propose que la CFVU fasse des recommandations aux jurys et collègues.

Discussion sur le fait de supprimer les derniers points de la motion, et de les considérer séparément.

Certain.e.s se demande ce qu'on vote en votant cette motion. De plus une motion (présentée par la présidence) a déjà été votée au CAC.

SR demande à qui est adressé la motion ? A la présidence de l'Université, à l'état ?

ID demande si on décide de mettre la motion au vote.

AK demande si nous ne sommes pas obligé de voter la motion étant donné qu'elle a été déposée dans les règles par deux élus 48 heures avant la réunion de la CFVU.

Finalement AK propose que nous votions la motion en l'état.

Vote de la motion en l'état :

12 pour

8 contres

3 abstentions

Motion acceptée

SR : Discussion avec la ministre sur une reprise partielle possible à partir du début janvier.

II. 3 Instance CFVU > Calendrier des instances Formations et Vie Etudiante du deuxième semestre 2020/2021 (information)

II.2 Affaires pédagogiques > Caractéristiques de l'offre de formation 2021-2022

2.1) Capacités d'accueil et attendus – Premier Cycle (vote) (Présentée par Loreyne Pinsard Gaudrad)

Concernant les capacités d'accueil, le vote porte sur les capacités d'accueil à afficher sur ParcoursSup (vu dans la commission collège Licence). Globalement les mêmes nombres que l'an dernier. Sauf en Staps Licence spécialité Equitation (licence sélective) qui passe de 25 à 12 places pour des contraintes de place et nombre de chevaux (et capacité du manège). En compensation, +5 places en spécialité kiné et en tronc commun.

La licence sélection Economie Gestion, option anglais -allemand qui passe de 25 à 20 places (mais il y a eu seulement 8 admis à la formation sur 25 places cette année).

Question Arne : en LDD, groupe à 25 (souvent moins), et en Licence école, groupe de plus de 30 ? C'est un peu contradictoire par rapport à la volonté annoncée ?

Réponse de Loreynne Pinsard Gaudard (commission premier cycle): si on augmente les capacités d'accueil des LDD alors on ne peut plus faire de passerelles, c'est un casse-tête que nous ne savons pas comment résoudre.

S.Martin : Il faudrait augmenter les moyens en L1 pour pouvoir avoir des groupes de TD à plus faibles effectifs.

S.MARTIN (via le tchat) :

Peut-on imaginer une synthèse sur les moyens mis en œuvres à l'université sur les différentes formations ? (au moins par structure et au moins en nombre d'heures statutaires, vacataires, ...) ?

Inquiétude quant à l'augmentation des effectifs étudiants et moyens constants. des L1 vers les LDD au S2.

ID : Travail pharaonique, nous n'avons pas les systèmes d'information pour le faire. Et vues les conditions, je ne pense pas que nous puissions faire cette synthèse.

II.2 Affaires pédagogiques > Caractéristiques de l'offre de formation 2021-2022

2.2) Capacités d'accueil et modalités de candidature – Master (vote)

67 entions de master dans les 17GS

et 546 EF (c'est-à-dire MA ou M2)

capacités constantes, des modifications artificielles, liés à des modifications de sites

Question Serge Edouard : certains M1 ont des capacités (60), mais le M2 (seulement 30) ???

Les M1 sans capacité ?

Réponse Lartigue : les M2 partagés sur un même M1

Réponse Deroche : 50 places en M1 STAPS Management du sport, puis 25 places pour chacun des 2 M2 en poursuite d'étude

II.3 Affaires pédagogiques > Conventions (vote)

IV.1 Vie étudiante > Règlement intérieur FSDIE 2021 (vote)

présentée par Christophe Fourneau

Aides :

- max 350 euros pour un ordi
- max 150 euros pour une tablette
- max 50 euros pour une connexion

Modification du RI

Les votes FSDIE-Projet et ASIU/AMII sont fait en Commission FSDIE ou ASIU/AMII.
Et ce vote sera auto-validé sans passage en CFVU

C'est dangereux d'après Menou que les sous-commissions de la CFVU deviennent autonome à 100% dans leur décision. Or dans ces sous-commissions, il y a des nommés d'UFR qui votent, le rapport des forces n'est pas le même.

Certes en général, tout le monde est d'accord. Mais une diapo de compte-rendu et en vote en CFVU, cela ne prend pas beaucoup de temps et respecte les principes et prérogatives de la CFVU.

L'argument du chat disant cela fait gagner du temps en CFVU est dangereux, car on pourrait le généraliser à toutes sous-commissions. Je trouve ce principe dangereux, même si c'est vrai que le vote en CFVU de ces tableaux de sous-commissions n'est pas passionnant, mais le principe doit rester.

Car dans ce cas, autant donner au collège Licence, collège Master, commission CIP-CPP l'autonomie de leur vote sans repasser par la CFVU.

C'est une pente glissante.

Vote : 3 contre, 3 absentions, adopté

IV.2 Vie étudiante > Désignation des suppléants aux commissions FSDIE Projets, FSDIE ASIU/AMII (vote)

Déjà proposé lors d'une CFVU précédente (Julie Etcheverry-Bournat suppléante de Michel Menou) pour FSDIE projet. Michel Menou (suppléant de Marie-André MERRER) en ASIU.

On l'avait mis dans notre Framacalc de Mars 2020 <https://lite.framacalc.org/9fdc-1qjwu09es>

IV.3 Vie étudiante > Commission FSDIE Projets du 19 novembre 2020 (information)

Application direct du vote fait juste avant. C'est de l'information et non plus du vote

IV.4 Vie étudiante > Programmation CVEC pour l'année 2021 (vote)

Unanimité

IV.5 Vie étudiante > Appel à projets CVEC 2020 (vote)

Unanimité

IV.6 Vie étudiante > Bilans CVEC 2019-2020 (vote)

Unanimité

IV.7 Vie étudiante > Bilan Service Handicap 2019-2020 et actions COVID (information)

limité au point Covid

IV.8 Vie étudiante > Offre sportive (information)

En 2019/2020, augmentation de la participation des étudiants au sport (lié à la gratuité introduite par la CVEC).

La partie SUAPS de Chatenay-Malabry va fermer à l'été 2021. Maintenir un tel centre pour les activités de loisirs du midi et du soir après 17h30, cela ne vaut pas le coup. Des accords avec le CREPS et les municipalités sont recherchées pour combler.

V.1 Scolarité > Droits d'inscription applicables aux étudiants extra-communautaires (vote)

Pour 2020/2021, on met les coûts d'inscription des extra-communautaires au tarif des européens en L et en M. Dans la continuité des deux années précédentes. On ne peut exonérer qu'un 10% maximum des inscrits global (nationaux et autres). voté à l'unanimité.

ID : Attention, une discussion devra avoir lieu sur le maintien de cette mesure.

V.2 Scolarité > Etat des lieux des inscriptions (information)

Reporté à une prochaine CFVU